



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DU BUDGET 2018**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2018 sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 16 janvier 2018**, à **20 h 00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN**, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT.

---

Me Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)

---

***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je, soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant le 20 décembre 2017 une copie au bureau de la Ville et en le publiant dans le journal Le Nord édition du 20 décembre 2017.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce vingtième jour de décembre de l'an deux mille dix-sept.

---

Me Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)